Ce document constitue une extension du procès-verbal n° F031431 – CEMATE/1 du 25 avril 2005.

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 avril 2005

N° F031431 - CEMATE/3

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : TEXDECOR
2 rue d'Hem
59780 VILLEMS

Marque commerciale : VINACOUSTIC

Description sommaire :

Composition globale : Revêtement mural ignifugé dans la masse constitué d'un dossier de type non tissé en PES de 250 g/m², recouvert d'une enduction PVC de 450 g/m².

Application : Revêtement mural collé
Masse : (700 ± 50) g/m²
Epaisseur : (3,5 ± 0,2) mm
Coloris : Jaune, aspect grainé et imprimé

Rapport d'essais : N° F031431 - CEMATE/3 du 23 juin 2005

Nature des essais : Essai(s) par rayonnement.

Classement : **M1** EN POSE COLLEE SUR PLAQUE DE PLATRE CARTONNE M1

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° F031431 - CEMATE/3 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.
Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Nota : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent Procès-verbal de classement ou de l'ensemble Procès-Verbal et rapport annexé.

Trappes, le 23 juin 2005

Le Chef de la Division
Comportement au Feu

Alain SAINRAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS •

Réalisation de l'essai
Marc LE QUERE
La Responsable Technique

Lise GHYZEL

ACCRÉDITATION
N° 1-0606

L'ACCRÉDITATION DE LA SECTION ESSAIS DU COFRAC ATTESTE DE LA COMPÉTENCE DES LABORATOIRES